



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des finances

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 035

Le jeudi 31 mars 2022

Président : M. Peter Fonseca



Comité permanent des finances

Le jeudi 31 mars 2022

• (1545)

[Traduction]

Le président (M. Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 35^e réunion du Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 12 janvier 2022, le Comité se réunit pour discuter de l'inflation dans l'économie canadienne actuelle.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en mode hybride. Conformément à l'ordre de la Chambre du 25 novembre 2021, des députés assistent en personne dans la salle et d'autres à distance au moyen de l'application Zoom. Conformément à la directive du Bureau de réglementation interne du 10 mars 2022, toutes les personnes qui assistent à la réunion en personne doivent porter un masque, à l'exception des membres qui sont à leur place pendant les délibérations.

J'ai quelques remarques à faire à l'intention des témoins et des membres. Attendez que je vous accorde la parole avant de parler. Si vous assistez à la séance par vidéoconférence, cliquez sur l'icône de microphone pour activer votre micro. Veuillez couper mettre votre micro en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Des services d'interprétation sont offerts. Pour ceux qui sont sur Zoom, vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le parquet, l'anglais ou le français. Pour ceux qui sont dans la salle, vous pouvez utiliser l'écouteur et sélectionner le canal souhaité.

Je vous rappelle que toutes les interventions des députés et des témoins doivent s'adresser à la présidence. Pour les membres dans la salle, si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Pour les membres sur Zoom, veuillez utiliser la fonction « lever la main ».

Le greffier du Comité et moi-même gérons l'ordre des interventions de notre mieux, et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard. En ce qui concerne la liste des interventions, le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour maintenir un ordre global d'intervention pour tous les membres, qu'ils assistent de manière virtuelle ou en personne.

Le Comité a convenu qu'au cours des audiences, le président appliquera la règle voulant que la réponse d'un témoin à une question ne prenne pas plus de temps que la question elle-même.

Cela dit, je demande aux députés et aux témoins de se traiter mutuellement avec respect et d'observer le décorum. Si vous pensez que le témoin a dépassé le temps alloué, c'est la prérogative du député de l'interrompre ou de poser une autre question afin de respecter le temps de parole des autres membres.

Je demande également aux membres de ne pas dépasser de beaucoup le temps qui leur est alloué pour poser des questions. Même si nous n'interrompons pas un membre pendant le temps qui lui est alloué, je tiens à vous informer que notre greffier dispose de deux horloges pour chronométrer nos membres et nos témoins.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins. Nous avons avec nous, de Statistique Canada, Haig McCarrell, directeur de la Division des investissements, des sciences et de la technologie; Heidi Ertl, directrice de la Division des prix à la consommation; Taylor Mitchell, économiste principal, Indice des prix à la consommation; et, pour compléter l'équipe, Greg Peterson, statisticien en chef adjoint, Statistique économique.

Statistique Canada présentera maintenant une déclaration préliminaire. Je crois savoir que c'est M. Peterson qui la prononcera.

La parole est à vous, monsieur Peterson.

M. Greg Peterson (statisticien en chef adjoint, Statistique économique, Statistique Canada): Merci, monsieur le président et membres du Comité des finances. C'est un plaisir d'être ici aujourd'hui avec notre équipe.

Depuis la dernière fois que nous nous sommes adressés au Comité en janvier, les défis au pays et à l'échelle internationale ont continué d'avoir des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement et sur les coûts connexes.

Nous sommes tous dans un état d'alerte élevé en raison des multiples incertitudes et risques qui nous entourent. Dans ce climat, Statistique Canada prend plus au sérieux que jamais son devoir de présenter les faits aux Canadiens.

L'Indice des prix à la consommation continue d'être un mécanisme solide pour évaluer l'incidence des événements qui se produisent au pays et dans le monde sur l'inflation des prix à la consommation et l'évolution des habitudes de consommation des Canadiens.

[Français]

Lors de notre dernière présentation devant le Comité, nous avons dit que l'IPC, l'Indice des prix à la consommation, avait progressé de 4,7 % d'une année à l'autre, en novembre. Ce chiffre a augmenté et a atteint 5,1 % en janvier et 5,7 % en février. Nous n'avons pas vu de hausses aussi importantes en 30 ans. Les augmentations de prix sont généralisées. Les principaux facteurs qui expliquent ces augmentations sont l'essence, les aliments, les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement et le fait que le marché du logement est en effervescence.

Permettez-moi de fournir quelques nouveaux renseignements.

Le prix de l'essence a augmenté de près de 7 % de janvier à février, en raison de la demande accrue et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les automobilistes canadiens ont dû déboursier un tiers de plus à la pompe comparativement à février dernier. Si nous enlevions l'essence de l'équation, l'IPC de février serait plus bas d'un point de pourcentage.

Les factures d'épicerie augmentent aussi rapidement. Nous avons constaté une augmentation de 6,5 % en janvier et une autre de 7,4 % en février. C'est la plus importante hausse sur 12 mois depuis 2009. L'augmentation du prix des entrées et la hausse des frais de transport sont parmi les facteurs les plus importants. De plus, 2021 a été une année particulièrement mauvaise sur le plan de la production alimentaire; nous constatons souvent les incidences liées au climat.

Je sais que le Comité a des préoccupations au sujet de l'abordabilité des logements. Les frais de logement ont augmenté de 6,6 % en février, ce qui représente l'augmentation la plus importante en près de 40 ans.

[Traduction]

Certains ont demandé pourquoi l'IPC n'est pas encore plus élevé compte tenu de ces augmentations marquées. Tout d'abord, l'indice représente la moyenne à l'échelle canadienne, représentant les dix provinces ainsi que les capitales du Nord. L'IPC peut ne pas toujours rendre compte de l'expérience exacte des personnes, des ménages ou même des régions au Canada. Les différences sont attribuables aux variations géographiques et aux différents choix des consommateurs.

Nous avons expliqué la dernière fois que l'IPC est un indice fondé sur la consommation qui mesure les frais mensuels liés à la propriété, y compris les coûts de l'intérêt hypothécaire. Il ne comprend pas la partie du paiement de l'hypothèque qui rembourse le capital, puisque cette partie est considérée comme un investissement dans un actif dont la valeur va sans doute augmenter au fil du temps.

Toutefois, l'IPC est influencé par les prix des logements les plus récents et les taux d'intérêt, et nous intégrerons bientôt des améliorations, que je mentionnerai sous peu. L'IPC tient également compte des baisses de prix dans des domaines comme les intérêts hypothécaires, les services cellulaires et les primes d'assurance-automobile, ainsi que les frais de garde par suite de l'introduction d'une subvention pour la garde d'enfants dans certaines provinces. Et il tient compte de l'amélioration de la qualité pour les articles dont le prix augmente.

Statistique Canada s'engage à faire en sorte que l'IPC demeure à jour et pertinent. Pour notre prochaine diffusion en avril, une nouvelle source de données sur les prix de revente des logements ainsi que l'Indice des prix des logements neufs, seront utilisés pour calculer les coûts de l'intérêt hypothécaire. Le changement améliorera l'actualité et la couverture des prix de revente des logements dans l'IPC.

Nous partageons aussi les meilleures pratiques avec les organismes internationaux sur la façon optimale de mesurer le logement dans l'IPC et de s'y harmoniser et nous étudions les façons de tirer parti de nos autres indicateurs de logement. Les dépenses associées aux véhicules d'occasion sont déjà prises en compte dans l'IPC, le prix des véhicules neufs servant d'indicateur. Mais nous publierons bientôt notre plan visant à ajouter les prix des véhicules d'occasion à l'IPC. Nous inviterons les utilisateurs à donner leurs commentaires.

Le 15 juin, nous procéderons à notre mise à jour annuelle des pondérations du panier utilisées pour calculer l'IPC.

À l'avenir, l'IPC est susceptible de demeurer élevé. Les inquiétudes concernant l'approvisionnement mondial en pétrole ont entraîné une flambée des prix au début de mars, lorsque l'invasion de l'Ukraine par la Russie s'est envenimée. Nous nous attendons à ce que l'augmentation des prix de l'essence ait une incidence considérable sur l'IPC de mars, à moins que la situation change rapidement.

La crise en Europe de l'Est pourrait également avoir une incidence sur les prix des appareils électroménagers et des appareils électroniques, en raison de la hausse des prix des principales matières premières et de l'augmentation des pressions sur les chaînes d'approvisionnement.

Enfin, comme l'Ukraine est un important exportateur de grains et d'huiles végétales, une baisse de la production de ces produits et des perturbations des expéditions feront probablement monter le prix de nombreux aliments de tous les jours.

Sur ce, monsieur le président, nous serons heureux de répondre à vos questions.

• (1550)

Le président: Merci, monsieur Peterson, et merci à l'équipe de Statistique Canada de se joindre à nous une deuxième fois. Vous êtes une organisation très importante, et nous vous remercions pour le travail très important que vous faites.

Je sais que les membres ont beaucoup de questions. Nous allons donc maintenant passer à notre premier tour de questions. Dans ce tour, chaque parti aura jusqu'à six minutes pour poser des questions.

Nous commençons par les conservateurs, et M. Albas a la parole pour six minutes.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier l'équipe de Statistique Canada d'être ici aujourd'hui. Veuillez transmettre mes salutations au statisticien en chef.

L'une des choses dont j'espérais que nous pourrions discuter aujourd'hui était l'inflation. Je doute qu'il y ait une question qui influe plus sur la santé financière des Canadiens aujourd'hui que l'inflation. Votre exposé, monsieur, a illustré bon nombre des défis auxquels les Canadiens sont confrontés.

Comme le panier de biens utilisé pour mesurer l'IPC a changé depuis 1991, et qu'il est dit ici dans la note d'information parlementaire que nous sommes témoin des niveaux les plus élevés depuis août 1991, il serait utile pour mes électeurs d'avoir une comparaison pommes à pommes lorsqu'on parle de la façon dont nous suivons l'inflation.

Pourriez-vous, monsieur, par l'intermédiaire de Statistique Canada — je ne m'attends pas à ce que ce soit sur-le-champ — fournir au Comité une analyse qui mesure le taux d'inflation dans le panier de l'IPC d'août 1991 par rapport à celui que vous préparez régulièrement pour les Canadiens?

M. Greg Peterson: Je suis désolé, monsieur le président. Je ne suis pas sûr de bien comprendre la question.

M. Dan Albas: Le panier de biens a changé. Pourriez-vous remonter dans le temps jusqu'au panier de biens de 1991, la dernière fois que l'inflation a été aussi élevée, et mesurer le taux d'inflation d'aujourd'hui?

Vous avez dit dans votre déclaration: « Nous n'avons pas vu de hausses aussi importantes en trente ans. Les augmentations de prix sont généralisées, et les principaux facteurs sont l'essence, les aliments, les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement et un marché du logement en effervescence. » Seriez-vous en mesure de fournir une comparaison? Si nous examinons le panier de biens que vos prédécesseurs auraient utilisé en 1991, pourriez-vous mesurer ce que serait l'inflation pour ce même panier aujourd'hui?

M. Greg Peterson: Je vais demander à M. Ertl de nous donner des détails techniques sur la façon dont nous ferions cela, mais nous pourrions certainement examiner n'importe quelle ventilation de biens et noter le changement des prix au fil du temps.

Nous mettons régulièrement à jour le panier de l'IPC, comme le font la plupart des pays. Depuis quelques années, nous le mettons à jour annuellement. Nous le faisons afin de répondre à l'évolution des habitudes de consommation des Canadiens.

Toutefois, si ce que vous cherchez est une sorte de...

• (1555)

M. Dan Albas: Eh bien, il y a beaucoup de gens qui ont connu l'inflation des années 1990. Je pense que beaucoup de gens aimeraient savoir quel serait le taux d'inflation en utilisant cette ancienne mesure.

En ce qui concerne les comparables internationaux et autres, je crois savoir que le Japon et les États-Unis utilisent tous deux une approche fondée sur l'équivalent loyer. Vous avez mentionné dans votre exposé, monsieur, qu'il y aura une nouvelle approche en matière de logement. Allez-vous vous tourner vers des pays comme les États-Unis et le Japon pour connaître les meilleures pratiques concernant les données déclarées sur les logements? Que proposez-vous, et sur quoi fondez-vous les pratiques exemplaires?

M. Greg Peterson: Nous examinons les données que nous utilisons pour calculer le coût des intérêts hypothécaires en incluant à la fois les maisons neuves et les maisons revendues.

La question de savoir comment nous mesurons le logement est une discussion que mènent un certain nombre de bureaux de la statistique nationaux. Nous ne proposons pas de passer à un modèle d'équivalent loyer semblable à ce que font les États-Unis, le Royaume-Uni et d'autres pays. Essentiellement, nous envisageons de faire ce que nous faisons à l'heure actuelle, mais nous consultons d'autres pays pour voir s'il existe de meilleures façons de procéder.

De nombreux autres pays examinent activement la façon dont ils gèrent les prix des logements, et nous nous en voudrions de ne pas participer à cette conversation.

M. Dan Albas: Je suis ravi de l'entendre.

En Colombie-Britannique, nous constatons dans de nombreux cas que les loyers montent en flèche et qu'il existe une pratique d'expulsion des locataires, etc. Ce n'est pas seulement l'inflation draconienne du prix des logements dont il est question dans une grande partie des politiques du gouvernement, mais nous voyons aussi les loyers augmenter. Comment allez-vous mieux saisir ces hausses de loyer au moyen de la nouvelle méthode?

M. Greg Peterson: Nous tenons déjà compte des augmentations de loyer. Lorsque nous examinons les frais de logement, nous répartissons les logements en propriété et les logements locatifs. Vous avez raison, nous constatons de fortes augmentations dans le coût des logements locatifs. Les derniers chiffres font état d'une augmentation de 4,2 % d'une année à l'autre. Les logements locatifs représentent environ 6,6 % de notre panier actuel, alors, oui, nous suivons l'évolution du coût des logements locatifs, et nous continuerons à le faire.

M. Dan Albas: Compte tenu de la divergence entre le prix des logements et l'indice des prix à la consommation, la méthode actuelle du coût d'utilisation utilisée par Statistique Canada reflète-t-elle toujours le coût réel des logements en propriété?

M. Greg Peterson: Je crois que oui. Il est important de faire la distinction entre les indices des prix des logements et ce que nous faisons dans l'indice des prix à la consommation. Si je regarde l'excellent travail que fait l'Association canadienne de l'immeuble avec son indice des prix des logements et l'excellent travail que fait Teranet avec son indice des prix des logements, ces indices mesurent le prix d'achat d'une maison. Ce que nous essayons de faire avec l'indice des prix à la consommation, c'est de mesurer le coût de possession de cette maison. D'un point de vue conceptuel, nous examinons quelque chose d'un peu différent.

Nous faisons état à l'heure actuelle de l'augmentation des prix du logement, y compris les coûts d'intérêt hypothécaire et les coûts de remplacement associés aux logements, et nous continuerons à le faire.

M. Dan Albas: Merci.

Le président: Merci, monsieur Albas.

Nous passons aux libéraux et à la députée Chatel, pour six minutes.

[Français]

Mme Sophie Chatel (Pontiac, Lib.): Je remercie grandement toute l'équipe de Statistique Canada.

Votre travail est très important, car il permet de s'assurer qu'on a de bonnes données qui serviront à concevoir de bonnes politiques. Je vous remercie donc de votre excellent travail.

[Traduction]

J'ai deux questions, une en anglais et une en français.

Dans votre communiqué de février sur l'IPC, vous indiquez que les conflits géopolitiques en Europe de l'Est, principalement en Ukraine, et aussi au Moyen-Orient influent grandement sur l'augmentation du prix du carburant. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

M. Greg Peterson: Je peux peut-être me tourner vers notre analyste principale, Taylor Mitchell, qui peut parler des effets de la chaîne d'approvisionnement sur le carburant.

Mme Taylor Mitchell (économiste principal, Indice des prix à la consommation, Statistique Canada): Les prix de l'essence au Canada sont certainement influencés principalement par la dynamique internationale du pétrole. À l'heure actuelle, nous sommes aux prises avec des facteurs d'offre et de demande. En ce qui concerne l'offre, l'OPEP Plus maintient la production de pétrole à des niveaux inférieurs à ceux précédant la pandémie.

Ces réductions initiales, mises en oeuvre dès les premiers jours de la pandémie, ont été maintenues. Or, on constate par ailleurs que la demande augmente avec la reprise des économies et l'assouplissement des restrictions COVID. Cette situation a été exacerbée par les événements géopolitiques en Europe de l'Est. L'intensification de ces conflits a suscité des inquiétudes quant à la disponibilité du pétrole, ce qui a eu un impact sur les prix.

• (1600)

Mme Sophie Chatel: Pourriez-vous nous expliquer comment cela se répercute sur les transports?

Mme Taylor Mitchell: L'essence est une composante de notre volet transport.

Pouvez-vous peut-être clarifier la question?

Mme Sophie Chatel: Nous constatons une hausse de l'inflation concernant différents paniers de biens, mais surtout les aliments. Nous savons que les changements climatiques ont un rôle. Le prix du blé a également augmenté, en raison de la guerre en Ukraine.

Quel est le facteur concernant le prix des aliments, par exemple, qui est causé par le carburant et le transport?

Mme Taylor Mitchell: Il y a assurément un certain nombre de facteurs qui influencent le prix des aliments mentionné dans l'IPC. Comme vous l'avez mentionné, ces prix sont certainement influencés par les conditions météorologiques et la capacité de produire des aliments.

Un facteur qui a également une incidence sur le prix des aliments en ce moment est le prix du transport, qui est très lié au prix de l'essence et du diesel. Étant donné que de nombreux facteurs influencent le prix des aliments, il n'est pas possible de décomposer facilement l'impact exact du transport, mais c'est certainement un facteur.

[Français]

Mme Sophie Chatel: Merci beaucoup.

Je vais poser ma deuxième question en français.

Le dernier Indice des prix à la consommation indique également que les prix des téléphones continuent à baisser d'une année à l'autre. Je suis curieuse de savoir pourquoi les prix des téléphones continuent de baisser.

M. Greg Peterson: Je vous remercie de votre question.

Quand nous mesurons quelque chose à l'aide de l'IPC, notre objectif est de mesurer les mêmes produits au fil du temps.

Je vais donner l'exemple des boîtes de céréales.

[Traduction]

Si le poids d'une boîte de céréales change, nous devons ajuster le prix, compte tenu du changement de poids.

[Français]

C'est la même chose pour ce qui est des services de télécommunication. Pendant la pandémie, un grand nombre de fournisseurs de services de télécommunication ont augmenté les données dans leurs plans de télécommunication. Les consommateurs ont donc reçu plus de services pour le même prix. Nous ajustons la qualité [*difficultés techniques*]. On rapporte une diminution de prix relativement à ces services.

Mme Sophie Chatel: D'accord.

Je n'avais pas nécessairement compris que les frais... Ma famille et moi n'avons pas vu une grande baisse. Vous avez comparé l'élargissement des services. C'est vrai que, finalement, nous avons plus de services pour le même prix. Cela compte dans votre façon de calculer et de comparer les coûts de la téléphonie.

M. Greg Peterson: C'est exact.

Essentiellement, nous cherchons un prix pour les mêmes services, pour la période à venir.

Mme Sophie Chatel: Tout à l'heure, vous avez parlé des boîtes de céréales. Une de nos préoccupations, c'est qu'une boîte de céréales contient moins de céréales, même si elle est de la même taille. Autrement dit, le contenu diminue, mais le prix reste le même. Il s'agit aussi d'un phénomène lié à l'inflation.

Vous faites des calculs, mais pouvez-vous nous dire exactement comment vous réussissez à trouver cette information?

[Traduction]

M. Greg Peterson: Lorsque nous mesurons le contenu du panier, nous utilisons les bandes de lecteur optique des supermarchés et des épiceries. Nous obtenons de ces bandes le produit qui est vendu, y compris le volume ou le poids de la boîte. Nous ajustons cet achat à un poids standard, afin de pouvoir comparer des pommes à des pommes au fil du temps.

Dans ce cas particulier, si nous avons ce que l'on appelle un rétrécissement, avec une boîte de céréales plus petite vendue au même prix, nous en tenons compte en tant qu'inflation.

• (1605)

[Français]

Mme Sophie Chatel: Merci beaucoup, monsieur Peterson.

[Traduction]

Le président: Merci, Madame Chatel.

Nous passons maintenant au Bloc et à M. Ste-Marie pour six minutes.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Merci, monsieur le président.

Je salue toute l'équipe de Statistique Canada, ainsi que toutes celles et tous ceux qui nous écoutent.

Je tiens d'abord à vous remercier de votre travail très important. Il aidera les législateurs à prendre des décisions, surtout en ce temps de crise. Évidemment, la question de l'inflation nous préoccupe grandement, et c'est à partir des données que vous nous fournissez que nous prenons nos décisions.

Je vais commencer par la question du logement.

Monsieur Peterson, dans votre présentation, vous rappelez que les frais de logement ont augmenté de 6,6 % en février. Il s'agit de l'augmentation la plus importante en près de 40 ans.

J'ai une série de questions à vous poser. D'abord, prévoyez-vous que cela va continuer d'augmenter au mois de mars et au cours des mois suivants?

Ensuite, qu'en est-il pour le Québec?

M. Greg Peterson: Nous ne sommes pas nécessairement en position de faire des prévisions. Cependant, quand nous avons fait nos estimations quant au coût du logement, nous avons inclus non seulement le coût du logement, mais aussi le prix des maisons [*difficultés techniques*] des hypothèques. Les taux d'intérêt auront donc aussi un impact sur l'IPC.

Je vais demander à Mme Ertl et Mme Mitchell de répondre aux questions concernant le Québec.

[Traduction]

Mme Heidi Ertl (directrice, Division des prix à la consommation, Statistique Canada): Monsieur le président, je n'ai pas les chiffres propres au refuge du Québec. Nous pouvons certainement vous les faire parvenir. Je ne suis pas sûre que Mme Mitchell l'a.

[Français]

Mme Taylor Mitchell: Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

Je vais répondre en anglais.

Je pourrai certainement vous donner des détails, mais ce que je peux vous dire pour l'instant, c'est que la situation du logement au Québec reflète certainement un certain nombre des mêmes pressions que nous constatons dans le reste du pays, en particulier dans la région de Montréal. Nous pourrions certainement vous donner des détails.

Je vous remercie.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie tous les trois de vos réponses. J'ai hâte de voir cela.

J'aimerais vous poser des questions sur la qualité des données que vous utilisez en matière de logement, particulièrement pour ce qui est du Québec.

Selon vous, ces données sont-elles de qualité adéquate?

Avez-vous la possibilité de mesurer l'impact de la surenchère? Lors de la vente d'un immeuble, d'un condo ou d'une maison, entre autres, il y a un phénomène de surenchère, c'est-à-dire que les gens offrent plus que le prix affiché.

Avez-vous accès à ces données?

M. Greg Peterson: Selon nous, les données relatives au Québec sont fiables.

Cependant, je vais demander à Mme Ertl de répondre à cette question technique.

Mme Heidi Ertl: Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

Dans ce cas, je pense que vous faites référence à la surenchère lorsqu'un logement se vend à un prix supérieur au prix demandé. Ce phénomène est pris en compte lorsque nous citons le prix de revente des logements dans la composante logement du logement en propriété. Il apparaît dans deux composantes: le taux d'intérêt hypothécaire, les frais de commission immobilière et la taxe de transfert de biens fonciers. Nous fondons tous les prix de revente des logements qui figurent dans la composante logement sur le prix de vente et non sur le prix demandé.

Dans le cas des logements neufs et des prix que nous obtenons pour l'indice des prix des logements neufs, qui alimente bien sûr une composante différente, les coûts de remplacement sont fournis par les constructeurs. Il s'agit de maisons neuves que les constructeurs construisent, et ils nous fournissent les prix. Dans ce cas, le prix est le prix affiché de la maison neuve et n'est pas nécessairement un prix de transaction, selon qu'il s'agit d'une vente immédiate, avant que les maisons ne soient construites, ou après coup, sur le site du service interagences.

C'est un peu embrouillé, mais je peux souligner l'argument de M. Peterson selon lequel la qualité des données pour les logements au Québec, ainsi que dans toutes les autres provinces et les capitales territoriales, est de la plus haute fiabilité. Dans la plupart des cas, il s'agit de prix de transaction qui proviennent tous de données administratives.

• (1610)

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Très bien. Merci beaucoup.

Comme je vois que mon temps de parole s'écoule rapidement, je vais poser une question sur un tout autre sujet.

Monsieur Peterson, diriez-vous que la guerre en Ukraine a déjà eu une incidence sur le taux d'inflation de février ou plutôt qu'elle risque d'être davantage observée dans les statistiques des prochains mois?

M. Greg Peterson: Tous nos indicateurs économiques démontrent que la guerre en Ukraine a une incidence sur le prix d'un grand nombre de produits de base, et ce, à l'échelle mondiale.

[Traduction]

Nous ne suivons pas seulement l'évolution de notre indice des prix à la consommation, mais aussi celle d'un certain nombre de nos indices de prix, comme l'indice des prix des produits industriels et l'indice des prix des matières brutes. Je pense que l'Ukraine est le plus gros producteur mondial de néon, par exemple. Comme il s'agit d'un intrant important dans la production de puces informatiques, cela se répercute sur la chaîne d'approvisionnement.

Ce n'est certainement pas le seul facteur dans le monde qui se répercute sur la chaîne d'approvisionnement à l'heure actuelle, mais nous suivons ce qui se passe à l'extérieur de nos frontières ainsi que ce qui se passe à l'intérieur.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Nous allons maintenant entendre le NPD.

Monsieur Blaikie, vous avez six minutes.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Merci beaucoup.

Je sais que vous répondiez à cette question sous une certaine contrainte de temps. Je ne sais pas si vous aviez l'intention d'ajouter quelque chose. Si c'est le cas, je vous invite à ajouter à vos réflexions sur la façon et le moment où nous pourrions voir les effets de la guerre en Ukraine se répercuter sur l'indice des prix à la consommation ou d'autres données qui ont une incidence sur les prévisions économiques du Canada.

M. Greg Peterson: Eh bien, comme je l'ai mentionné plus tôt, je pense que nous [*Difficultés techniques*] sommes certains que cela a eu un impact sur les prix à la pompe. L'essence étant un intrant dans toute une série d'autres choses, nous commençons à le constater également.

Ce sont mes premières réflexions.

M. Daniel Blaikie: Je voulais revenir sur un point mis en relief par les témoignages de l'autre jour ici, au Comité. Il s'agissait de la question de savoir comment le coût des logements est incorporé dans l'IPC. À mesure que les taux d'intérêt augmentent, même si cela entraîne une baisse du prix des logements à moyen terme, nous pourrions nous retrouver dans une situation où, au fur et à mesure que les prix des logements baissent, ils font grimper l'IPC, parce que les coûts mensuels augmentent.

Je respecte le fait qu'il n'existe pas de modèle parfait pour essayer d'intégrer les données sur le logement dans l'IPC, mais je m'interroge moins sur la question de ces données que sur cette question: Quel rôle pensez-vous qu'il y a pour des gens comme nous, ou pour Statistique Canada, d'essayer d'expliquer aux Canadiens, en aussi peu de temps que celui-ci, pourquoi ils voient une augmentation des coûts de logement dans l'IPC alors le prix des logements baisse?

• (1615)

M. Greg Peterson: Je ne pense pas que l'on puisse regarder un seul indicateur économique et dire qu'il est la panacée qui décrit absolument tout. Comme je l'ai expliqué dans mon exposé, l'indice des prix à la consommation vise à mesurer ce qu'il en coûte aux consommateurs pour posséder une maison. Bien sûr, vous incluez le coût de l'intérêt hypothécaire. Il est certain que certains aspects du prix de la maison vont être pris en compte. Il existe d'autres indices de prix, comme notre indice des prix de l'immobilier résidentiel, qui mesure le prix d'achat de la maison. C'est l'indice qu'il conviendrait d'utiliser si l'on voulait examiner les prix auxquels les consommateurs sont confrontés lorsqu'ils achètent une maison individuelle.

De même, j'examinerais les comptes du bilan national pour voir l'endettement global des ménages et la dette hypothécaire contractée par les propriétaires. J'examinerais également l'évolution de la richesse des ménages au fil du temps dans les comptes du bilan national.

Pour dresser un tableau complet, l'IPC a deux raisons d'être. Premièrement, être un moyen d'indexer des choses comme l'augmentation du coût de la vie dans les contrats et des choses comme ça, et deuxièmement, être un outil pour aider à informer la politique monétaire.

Si vous voulez une description plus large des problèmes auxquels les Canadiens sont confrontés, je ne pense pas que nous puissions la réduire à un seul indicateur.

M. Daniel Blaikie: Merci pour cela.

L'IPC réussit assez bien à dire où nous en sommes. Je pense que l'on aimerait beaucoup à cette table et ailleurs essayer de déterminer où nous allons.

Je me demande vers quelles autres données publiées par Statistique Canada vous nous dirigeriez pour que nous puissions voir les signes d'un certain soulagement dans certains aspects de l'économie, ou des indicateurs qui pourraient montrer que dans tant de

mois nous pourrions nous attendre à voir une baisse de l'indice des prix à la consommation.

M. Greg Peterson: Eh bien, malgré le fait que Statistique Canada n'a pas pour mission de faire des prévisions, je crois qu'il serait utile de jeter un coup d'oeil à ce qui se passe le long des chaînes d'approvisionnement. Au cours de la pandémie, nous avons constaté que chaque produit et chaque service a sa propre histoire. Si vous voulez examiner les logements neufs, par exemple, je regarderais l'indice des prix de la construction et son évolution. Je me pencherais sur les matériaux entrant dans la construction d'une maison — le coût du bois — et je verrais comment ils évoluent.

Au cours des 12 derniers mois, différents produits de base ont eu des histoires différentes. Selon le cheminement des services de télécommunications, une fois de plus, les fournisseurs de services de télécommunications ont fourni plus de données pour moins d'argent, de sorte que le prix global a baissé.

Il s'agit vraiment de décomposer les chaînes de valeur et les chaînes d'approvisionnement pour comprendre ce qui se passe en amont.

M. Daniel Blaikie: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Blaikie.

Mesdames et messieurs les députés, nous entamons notre deuxième tour, en commençant par M. Chambers, du Parti conservateur, pour cinq minutes.

M. Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci aux fonctionnaires.

Monsieur Peterson, je suis heureux de vous voir, vous et vos collègues, aujourd'hui. Merci d'être revenu pour cette étude très importante.

J'espère pouvoir obtenir réponse à cinq questions, et si nous pouvions limiter les réponses à 30 à 45 secondes, ce serait parfait.

J'aimerais compléter la demande de mon collègue au premier tour en ce qui concerne la méthodologie. Il serait utile pour ce comité, ou du moins pour moi dans mon rôle ici, d'examiner ce que le taux d'inflation aurait été en 2000, en utilisant la méthodologie de 2000, ainsi qu'en 1990 et 1980. Si nous pouvions faire cela, je pense que cela nous aiderait à comparer des pommes avec des pommes lorsque nous regardons en arrière.

Est-ce une chose que l'on pourrait obtenir?

M. Greg Peterson: Nous fournirons ces renseignements au comité.

Encore une fois, je tiens à rappeler que les habitudes de consommation des ménages évoluent avec le temps. Il se peut que certains produits vendus dans le passé ne le soient plus à présent, ce qui fait que nous n'avons pas leur prix.

Je tiens simplement à...

M. Adam Chambers: Cela se comprend.

Je vous remercie. Je vous sais gré de cette précision, et de toute mise en garde qui va de pair avec.

Nous avons eu un échange très intéressant la dernière fois sur les voitures d'occasion, et je me réjouis qu'on se penche sur ce sujet, de même que sur celui des appareils électroménagers, comme vous l'avez mentionné dans vos observations préliminaires. La Banque Scotia prévoit, ou du moins estime, que d'ici l'été, si nous incluons les voitures d'occasion, le taux d'inflation avoisinera les 8 %.

Est-ce que cela correspond à vos propres prévisions, étant donné vos calculs approximatifs à ce stade? Êtes-vous en mesure de nous le dire aujourd'hui?

• (1620)

M. Greg Peterson: Nous publierons bientôt un document de travail, mais je serais étonné.

Nous utilisons actuellement les voitures d'occasion dans l'IPC. Leur poids dans le panier est de moins de 2 %. Elles font partie du panier. Aujourd'hui, nous utilisons le prix des voitures neuves comme indicateur du prix des voitures d'occasion. Les...

M. Adam Chambers: Nous avons bien hâte de prendre connaissance du document de travail.

En janvier, la Banque du Canada a déclaré au comité que la taxe sur le carbone ajoutait environ 0,4 % au taux d'inflation sur 12 mois. Êtes-vous d'accord avec ce chiffre?

M. Greg Peterson: Nous n'avons pas fait d'évaluation, je ne serais donc pas qualifié pour le dire.

M. Adam Chambers: Nous avons parlé du prix du logement, et je sais qu'il est possible de l'inclure de différentes manières dans l'IPC. Nous pourrions, par exemple, regarder le revenu disponible des ménages et la proportion consacrée au logement en tant que tel.

Je me demande si vous avez fait des études. Pouvez-vous nous indiquer des données sur la santé des dépenses discrétionnaires dans un ménage? Peut-être que le gouvernement vous a demandé d'étudier cet aspect par rapport au logement en particulier et à la proportion du revenu disponible qui va au logement.

M. Greg Peterson: Nous avons beaucoup suivi la situation des ménages pendant la pandémie. Je peux vous dire qu'au cours de cette période, nous avons constaté que la richesse des ménages a nettement augmenté. Si nous prenons la répartition entre les quintiles de revenu, nous avons remarqué [*Difficultés techniques*] des écarts entre le premier et le dernier quartile.

Les comptes du bilan national nous fournissent des données sur l'évolution des prêts hypothécaires pendant la pandémie.

M. Adam Chambers: Je vous remercie.

S'il existe des études pertinentes à cet égard qui sont publiques ou disponibles, nous vous saurions gré de les transmettre au comité.

J'ai remarqué dans une de vos dernières conclusions ou dans un de vos récents communiqués qu'un nombre record de Canadiens ont quitté pour de bon le pays au quatrième trimestre et qu'en fait, ils n'ont jamais été aussi nombreux à partir ainsi depuis les années 1970. Avez-vous cette information ventilée par âge?

M. Greg Peterson: Je suis désolé. Mon champ de compétence, c'est la statistique économique. Je ne connais donc pas très bien cette étude.

M. Adam Chambers: Si vous le voulez bien, comme point à retenir, si cette donnée est disponible... Un nombre record de Canadiens — le plus élevé depuis les années 1970 — ont quitté le pays au quatrième trimestre de l'an dernier. J'aimerais beaucoup

connaître la répartition par catégorie d'âge parce que je pense que, dans le lot, plus de jeunes quittent le pays pour saisir des possibilités et profiter de coûts de la vie inférieurs ailleurs.

Nous avons demandé aux jeunes de rester chez eux et d'être de bons citoyens pendant deux ans, ce qu'ils ont fait, et nous leur en sommes très reconnaissants. Les mesures sanitaires levées, ils retrouvent une économie qui semble très différente et une situation du logement qui semble tout à fait impossible. J'aimerais beaucoup voir d'autres conclusions sur les raisons qui poussent des citoyens à quitter le pays.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie, monsieur Chambers.

Nous allons maintenant passer aux libéraux. Nous avons Mme Dzerowicz pour cinq minutes.

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie vivement Statistique Canada d'être des nôtres aujourd'hui. Le service que vous offrez est inestimable. Je vous remercie donc du service que vous rendez à notre pays.

Les choses ont tellement changé au cours des dernières années. Nous vivons une époque tellement imprévisible que parfois, nous devons nous le rappeler.

M. Adam Tooze, qui est professeur à l'Université Columbia, est un de mes historiens de l'économie préférés. Il vient d'écrire un livre intitulé *Shutdown*.

Il explique, en gros, qu'avec cette pandémie, et dans la seule première moitié de 2020, il y a eu une contraction simultanée de 95 % de l'économie mondiale. Selon lui, ce n'est jamais arrivé avant. Il explique que trois milliards d'adultes ont été mis à pied provisoirement ou ont essayé de travailler de chez eux. Cela non plus n'était jamais arrivé avant, dit-il. De plus, la scolarité de plus de 1,5 milliard de jeunes a été interrompue et, par ailleurs, la perte de revenus rien que pour les six premiers mois de la pandémie s'élevait, au total, à 10 billions de dollars américains, soit plus du dixième du PIB mondial.

Nous avons reçu une mise à jour de l'IPC en février 2022, et je sais qu'il y a eu des augmentations, ce qui est historique, dans les 30 dernières années.

Je tiens à m'assurer de considérer les choses dans le contexte de ce qui se passe en ce moment. Serait-il juste de dire que nous vivons à l'heure actuelle une période sans précédent ou, à tout le moins, une situation jamais vue depuis une centaine d'années probablement?

• (1625)

M. Greg Peterson: Je ne peux pas parler des 100 dernières années. Je peux vous parler de la trentaine d'années depuis que je travaille à Statistique Canada, et je peux vous dire que nous n'avons pas traversé d'autre période économique comme celle-ci.

Mme Julie Dzerowicz: Je vous remercie.

Deux de mes collègues ont demandé de comparer ce qui est comparable entre l'IPC d'il y a 30 ans et l'IPC d'aujourd'hui. Je demanderai, si cette comparaison est fournie, d'y ajouter quelques autres éléments.

Je suis d'avis que nous devrions y inclure le taux de chômage. Quel était alors le taux de chômage, et aussi la conjoncture mondiale? C'est important, si nous voulons comparer ce qui est comparable, de ne pas nous contenter des chiffres de l'IPC, mais de comprendre également le contexte. Par ailleurs, les chiffres de l'emploi sont également un indicateur important.

Si vous pouviez ajouter ces éléments, ce serait formidable.

Voici ma question suivante. Vous avez publié aujourd'hui de nouvelles données montrant le huitième mois consécutif de croissance du PIB canadien, mais nous assistons également à un net redressement de l'emploi, avec plus de 337 000 emplois créés en février, ce qui équivaut à 112 % des emplois perdus au plus fort de la pandémie. Pouvez-vous nous expliquer l'interaction entre cette forte progression du PIB et de l'emploi et l'inflation?

M. Greg Peterson: Il y a différentes interactions. Nous suivons plusieurs aspects. Prenons les chiffres de l'emploi, évidemment, nous avons suivi l'évolution de l'emploi pendant la pandémie et nous suivons les gains enregistrés au cours des derniers mois. Nous accordons une attention toute particulière à leur incidence sur le taux de salaire. Je n'ai pas ce chiffre sous les yeux, mais les taux de salaire augmentent. Nous examinons donc la différence, si vous voulez, entre l'évolution du taux de salaire et celle de l'inflation dans la mesure où la main-d'oeuvre est un intrant.

Pour ce qui est de l'augmentation du PIB, là encore, je dirai que c'est le même genre de chose que nous voyons avec l'IPC. La situation est un peu différente dans chaque secteur d'activité, et chacun est touché par des choses légèrement différentes.

Les changements que nous observons dans le secteur du transport tiennent dans une large mesure aux voyageurs, par exemple. Dans le secteur de l'hébergement et de la restauration...

Mme Julie Dzerowicz: Je suis désolée de vous interrompre. J'ai encore une question avant de poursuivre. Je vous remercie donc.

Avez-vous des données qui montrent en quoi les aides liées à la pandémie que nous avons fournies ont peut-être évité des séquelles sur le marché du travail?

M. Greg Peterson: À ma connaissance, il n'y a rien de particulier sur des séquelles sur le marché du travail comme telles. Je vous renverrai, toutefois, aux comptes du bilan national, qui portent notamment sur les finances des ménages [*Difficultés techniques*] et nous avons ventilé ces données par revenu et quintile de richesse.

Mme Julie Dzerowicz: Est-il possible de répéter, car il a été coupé? Est-ce possible? Les interprètes n'entendaient pas.

Le président: Je demanderai à M. Peterson de répéter cette réponse.

M. Greg Peterson: Certainement. Nous avons des données des comptes du bilan national qui concernent l'évolution de la richesse des ménages pendant la pandémie, ainsi que des taux d'épargne et du revenu disponible, et nous les avons ventilées par revenu et quintile de richesse.

Le président: Je vous remercie, madame Dzerowicz. Nous allons maintenant passer au Bloc québécois.

Monsieur Ste-Marie, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Merci, monsieur le président.

Monsieur Peterson, dans la conclusion de votre présentation, vous dites vous inquiéter d'une hausse possible du prix de nombreux aliments, étant donné que l'Ukraine est un important exportateur de grains et d'huile végétale, comme vous le rappelez.

En fait, lorsque nous analysons aujourd'hui les transactions sur les marchés de l'alimentation, nous observons une importante augmentation du prix du blé, par exemple, pour les récoltes prévues cet été. Le prix auquel ces récoltes seront achetées en septembre prochain est donc déjà transigé.

Analysez-vous ce genre de statistiques?

• (1630)

M. Greg Peterson: Certainement.

[Traduction]

Dans notre Programme de la statistique agricole, nous suivons de très près ce qui est planté et pendant toute la saison de croissance, nous suivons ce que nous pensons être le rendement des cultures par produit.

Le Canada n'est évidemment qu'un producteur parmi d'autres de ces céréales, aussi devons-nous aussi prendre en compte la production d'autres producteurs mondiaux, mais le Canada est un producteur assez important de plusieurs céréales pour influencer sur les cours mondiaux.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Merci.

Selon vous, quels seraient les meilleurs indicateurs avancés à observer pour pouvoir prévoir l'inflation à venir? Je ne sais pas si ma question est claire.

M. Greg Peterson: Cela ne fait pas partie de notre mandat d'établir des prévisions sur l'inflation. Toutefois, nous disposons de nombreux moyens d'analyser différents aspects des chaînes de fournisseurs,

[Traduction]

les chaînes d'approvisionnement, si vous préférez, comme l'Indice des prix des produits industriels et l'Indice des prix des matières brutes.

Ils offrent des prix pour des produits situés plus haut dans la chaîne d'approvisionnement.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer à M. Blaikie du NPD pour deux minutes et demie.

M. Daniel Blaikie: Je vous remercie.

Tout à l'heure, dans vos observations, vous mentionniez que l'IPC est, en fait, un indice composite qui ne rend compte de la situation de personne en particulier. Pour que l'IPC dresse un tableau exact de ce que vit une personne ou un groupe, il faut que beaucoup de facteurs soient réunis. En tout cas, parmi les choses dont j'entends beaucoup parler depuis six ans et demi que je suis député, il y a le fait que les aînés pensent vraiment que l'indexation de leur régime de retraite public sur l'IPC ne correspond pas aux augmentations de coûts auxquelles ils font face.

Y a-t-il des études ou pensez-vous qu'il soit possible — ou en fait souhaitable, si vous êtes prêts à aller aussi loin —, d'avoir quelque chose comme un indice des prix pour les aînés canadiens qui serait un meilleur outil pour l'augmentation du revenu de retraite des aînés et des prestations de soutien du revenu, et qui rendrait mieux compte des pressions sur les financières auxquelles font face les aînés?

M. Greg Peterson: Vous avez tout à fait raison: le panier de l'indice des prix à la consommation reflète toutes les dépenses de tous les Canadiens regroupées. Un aîné n'aura pas forcément à payer de frais de garderie ou de scolarité. Il s'agit d'un indice composite. Pour créer un tel indice, il nous faudrait des renseignements très détaillés sur ce que les aînés achètent. Il nous faudrait donc créer une sorte de panier de la consommation des aînés.

Nous avons, toutefois, créé un calculateur de taux d'inflation personnel qui vous permet d'entrer sur un site Web vos habitudes de dépenses et de produire votre propre IPC. Nous l'avons fait pour permettre aux Canadiens de mieux s'identifier aux données que nous produisons.

M. Daniel Blaikie: S'il y avait une campagne pour amener une masse critique d'aînés à utiliser cet outil, est-ce que cet outil ou une autre méthode pourrait servir de base pour créer un panier des aînés utilisable pour les prestations de revenu et les retraites des aînés?

L'idée serait qu'ils n'aient pas affaire à un IPC qui... Les garderies font aujourd'hui partie des facteurs à la baisse dans l'IPC. Comme vous le souligniez à raison, ce n'est pas un facteur pour beaucoup d'aînés. Le coût des services Internet et de quelques autres produits et services a un peu baissé, mais c'est aussi quelque chose qui ne profite pas démesurément aux aînés, qui ne les utilisent pas nécessairement.

Êtes-vous en mesure de créer un panier des aînés ou bien l'infrastructure nécessaire n'existe-t-elle pas?

• (1635)

M. Greg Peterson: Je ne pense pas que l'infrastructure n'existe pas. Je pense que nous manquons de données qui permettent de comprendre les habitudes de consommation des aînés.

M. Daniel Blaikie: Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur Blaikie.

Nous passons aux conservateurs et à M. Fast pour cinq minutes.

L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur Peterson, j'aimerais revenir à la discussion que vous avez eue avec mon collègue, M. Albas. Je tiens à être très clair sur ce que nous demandons.

Étant donné que nous parlons d'une inflation au plus haut en 30 ou 31 ans, il doit évidemment être possible de comparer ce qui est comparable pour pouvoir dire ce que vous avez dit. Je m'interroge sur le panier de produits que vous utilisez pour faire une telle comparaison. Est-il équivalent?

M. Greg Peterson: Nous changeons périodiquement le panier de produits que nous utilisons afin de tenir compte de l'évolution des habitudes de consommation des Canadiens.

Si je prends comme exemple ce à quoi nous avons fait face au début de la pandémie, il a été reproché à l'IPC au début de ne pas être vraiment représentatif des habitudes de consommation des Canadiens à cause de la fermeture des magasins et de l'absence de services. Autrement dit, il y avait un biais. Nous avons donc travaillé avec la Banque du Canada pour obtenir des données de consumma-

tion à jour, afin de créer un autre panier de l'IPC qui prenne en compte cette évolution des habitudes de consommation. Quand nous avons fait cette analyse, nous avons constaté que le changement de panier n'entraînait pas de changement significatif sur la durée de la pandémie.

L'hon. Ed Fast: Quand vous parlez des taux d'inflation actuels par rapport aux taux historiques, voyez-vous une équivalence légitime qui reflète vraiment les changements intervenus? Est-ce que dans ce que vous dites, vous rendez compte aussi d'une bonne comparaison entre deux périodes différentes, disons, entre les années 1980 et aujourd'hui?

M. Greg Peterson: Je répondrai par l'affirmative. Il est courant dans les services nationaux de statistique de mettre à jour le panier de la consommation de l'IPC. Nous le faisons aussi.

L'hon. Ed Fast: Je vous demande de nous donner — maintenant ou, plus probablement, par écrit — une analyse du taux d'inflation au début des années 1980 en comparaison du taux actuel. En comparant autant que possible ce qui peut l'être, pouvez-vous fournir au comité ce type d'analyse?

M. Greg Peterson: Tout à fait. Cependant, je vous rappellerai encore une fois que certains produits vendus dans les années 1980 ne le sont plus aujourd'hui...

L'hon. Ed Fast: Oui.

M. Greg Peterson: Il y avait des cassettes VHS dans le panier des années 1980. Il n'y avait évidemment pas de services de diffusion en continu à l'époque.

L'hon. Ed Fast: Je le comprends.

Vous avez également mentionné que plusieurs facteurs [*Difficultés techniques*] l'inflation. La guerre en Ukraine était le principal. Avec le prix des transports, c'était une mauvaise année pour la production alimentaire. Je voulais vous poser deux ou trois autres questions.

Une sur les impôts. Quand une municipalité augmente l'impôt foncier, quand une province augmente le droit de mutation, quand un gouvernement fédéral augmente la taxe d'accise, la taxe sur le carbone ou l'impôt sur le revenu, est-ce que cela alimente l'inflation et est-ce que cela entre dans vos calculs de l'IPC?

M. Greg Peterson: Cela dépend de la nature de l'impôt.

Peut-être puis-je céder la parole à Mme Ertl.

Mme Heidi Ertl: Oui, cela dépend de la nature de l'impôt, mais la plupart des impôts sont inclus dans le prix des produits. Les impôts sont compris, nous savons donc, par exemple, quelle est la structure fiscale dans chaque province et territoire. Ils sont mis à jour, au besoin. Nous verrons la taxe sur le carbone, par exemple, qui est prise en compte dans l'IPC. Donc, oui, ils sont inclus.

Si Mme Mitchell a quelque chose à ajouter, elle est spécialiste de ce sujet en particulier.

L'hon. Ed Fast: Madame Ertl, pouvez-vous confirmer que les impôts sont par nature inflationnistes?

Mme Heidi Ertl: Je peux vous dire que les impôts mis en place sont inclus dans la mesure où ils s'appliquent au prix de biens et services particuliers.

L'hon. Ed Fast: J'ai l'impression que vous hésitez un peu à dire s'ils sont inflationnistes ou pas. Les incluez-vous dans l'IPC?

• (1640)

M. Greg Peterson: Tout à fait.

Mme Heidi Ertl: Oui.

L'hon. Ed Fast: J'ai une autre question. Les dépenses de relance d'un gouvernement sont elles aussi inflationnistes. Est-ce exact?

Elles peuvent être inflationnistes.

M. Greg Peterson: Nous avons constaté que la richesse des ménages a augmenté pendant la pandémie. Les taux d'épargne ont beaucoup augmenté dans tous les quintiles de revenu. Les ménages sont donc en mesure d'acheter plus, en effet.

Le président: Je vous remercie, monsieur Fast. Votre temps de parole est écoulé.

La parole est maintenant à M. MacDonald pour les libéraux. Vous disposez de cinq minutes.

M. Heath MacDonald (Malpeque, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie Statistique Canada. Vous donnez aux décideurs des renseignements très importants.

Je vais passer à un autre sujet. Je vais parler un peu des grandes sociétés pour essayer de mesurer ce qu'elles font par rapport à leurs bénéficiaires, en fait. Nous avons vu qu'aux États-Unis, leurs bénéficiaires ont augmenté de 25 %. Au Canada, ils ont augmenté de 37 %, me semble-t-il.

Est-ce que Statistique Canada peut surveiller ces sociétés en ce qui concerne la pratique de prix abusifs? Vous connaissez le marché du travail, les salaires ne suivent pas les prix que certaines de ces sociétés facturent. L'IPC en rend-il compte?

M. Greg Peterson: Ce n'est pas vraiment mesuré dans l'IPC? Nous avons l'Indice des prix des services du commerce de détail et l'Indice des prix des services du commerce de gros. Ce sont essentiellement des indices des prix qui mesurent les marges que les grossistes et les détaillants appliquent à leurs clients.

[*Difficultés techniques*] qui correspondrait forcément à des prix abusifs dans ces services.

M. Heath MacDonald: Est-il possible de détecter cette pratique ou est-ce que l'information est rendue publique? Nous commençons à voir... Il y a de quoi s'inquiéter quand le président des États-Unis demande aux entreprises de ne pas pratiquer de prix excessifs. Nous avons des sociétés pétrolières à présent... Vous voyez les prix actuels. Dans ma province, le prix du carburant a changé 10 fois en moins de 30 jours.

Comment mesurez-vous cette pratique ou quand prend-elle de telles proportions qu'elle déclenche des alarmes et qu'on en parle publiquement?

M. Greg Peterson: Si je comprends bien la question, à Statistique Canada, nous protégeons la confidentialité des renseignements que nous obtenons, de sorte que nous ne sommes pas en mesure de montrer du doigt une entreprise et de l'accuser de pratiquer des prix abusifs.

Si j'examine les données dont nous disposons qui montrent où les prix et les marges augmentent, encore une fois, je donnerai comme sources de cette information l'Indice des prix des services du commerce de détail et l'Indice des prix des services du commerce de gros. [*Difficultés techniques*]

M. Heath MacDonald: Je n'ai pas entendu la fin de votre réponse, mais je vais passer rapidement à autre chose.

D'autres témoins ont déclaré que les pratiques de prêt abusives pouvaient aussi contribuer à la hausse de l'IPC. Que pouvez-vous nous en dire? Avez-vous des informations à nous donner?

M. Greg Peterson: Je céderai la parole à Mme Ertl.

Mme Heidi Ertl: Monsieur le président, puis-je demander au député de clarifier cette question?

M. Heath MacDonald: Des personnes à risque obtiennent des prêts et en obtenaient déjà avant la pandémie. Je me demande quelle contribution... Nous parlons de pratiques de prêt abusives. Y a-t-il un outil que vous utilisez pour déterminer si c'est le cas?

Mme Heidi Ertl: Je ne crois pas. Nous mesurons les transactions effectuées. Si nous parlons des prêts hypothécaires, par exemple, nous prenons en compte tous les nouveaux prêts hypothécaires mis en place au cours d'un mois donné. Nous n'évaluons pas ni n'analysons... Nous n'avons aucun renseignement pour savoir s'il s'agit d'un prêt très risqué ou pas.

• (1645)

M. Heath MacDonald: [*Difficultés techniques*] la question pourrait être, quel sont les taux de faillite et d'insolvabilité depuis deux ou trois ans? Ont-ils augmenté ou baissé?

Mme Heidi Ertl: C'est une autre question. Cela n'a aucun lien avec l'IPC.

Je ne suis pas certaine que nous ayons des données sur le climat d'affaires...

M. Greg Peterson: L'information relative aux faillites est, me semble-t-il, publiée par Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Le président: Je vous remercie, monsieur MacDonald.

Nous passons maintenant à notre troisième série de questions. Monsieur Lawrence, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je vais beaucoup emprunter à un ami du comité des finances, le professeur Sylvain Dubois. Il a écrit dernièrement un article où il déclare que le site Web de Statistique Canada sera rafraîchi ou créera une toute nouvelle base de données sur les prix de l'alimentation.

Pouvez-vous le confirmer?

M. Greg Peterson: Cela ne concerne pas l'IPC. L'IPC reste inchangé.

Nous produisons, depuis quelque temps, des données sur les prix moyens de produits alimentaires. Dans le passé, nous avons publié un tableau national et un tableau provincial. Nous allons réunir ces deux tableaux en un seul produit.

M. Philip Lawrence: J'ai cru comprendre que vous alliez, en fait, éliminer du site Web, pour la consommation publique, les 25 années de données qui ont été collectées, ce qui veut dire qu'il ne sera plus possible de faire des études annuelles. Le moment semble bizarrement choisi pour [*Difficultés techniques*] et les prix de l'alimentation.

M. Greg Peterson: Absolument pas. Nous n'avons aucune intention de supprimer des données sur notre site Web, et nous n'avons jamais dit que nous le ferions.

M. Philip Lawrence: L'article disait que figurait sur votre site Web, tout en bas du rapport mensuel sur l'IPC, une note indiquant aux lecteurs que ces données seraient supprimées. Ce n'est pas vrai?

M. Greg Peterson: Nous ne mettrons plus à jour le vieux tableau, mais nous l'archiverons et les données seront à la disposition du public.

M. Philip Lawrence: Il ne sera plus possible de comparer les nouvelles données parce que le regroupement des aliments ou les types d'aliments sont différents de ceux des anciennes données.

M. Greg Peterson: Je vais demander à Mme Ertl de nous donner les détails des modifications qui ont été apportées...

M. Philip Lawrence: Non, ça va. Vous ne mettez pas à jour l'ancien panier, ce qui éliminera la possibilité de faire une comparaison d'une année à une autre à un moment où les prix des aliments sont au plus haut. Est-ce exact?

M. Greg Peterson: Le panier de l'IPC reste inchangé. Nous couvrons toujours 178 produits alimentaires. Il sera maintenu dans le temps, donc nous pourrions remonter dans le temps et faire des comparaisons pour ces produits.

Les prix moyens sont les prix moyens d'un produit. S'ils veulent faire des comparaisons dans le temps, nous conseillons aux gens d'utiliser l'indice des prix à la consommation plutôt que cette collection de prix moyens sélectionnés.

M. Philip Lawrence: Mon point reste le même: dans ce tableau d'aliments, vous ne pourrez pas faire de comparaisons d'une année à une autre.

C'est un contraste frappant avec vos homologues des États-Unis et d'autres pays qui ont en fait conservé les deux tableaux. Ils ont le nouveau tableau, qui reflète à juste titre les exemples de régime alimentaire plus modernes, mais ils vous permettent de continuer aussi à suivre l'ancien tableau.

En supposant que tout est en place aujourd'hui et qu'il s'agit simplement d'une mise à jour, pourquoi ne pas aller de l'avant et continuer à mettre à jour le tableau des aliments? À une époque où nous sommes confrontés à une inflation record, les gens — ceux de ma circonscription, très franchement, qui ont du mal à se nourrir — et les universitaires et d'autres personnes qui étudient la question n'auront pas la possibilité de continuer à comprendre et à bien surveiller l'augmentation des prix des aliments.

M. Greg Peterson: Si vous voulez suivre les augmentations des prix des aliments, nous vous conseillons d'utiliser les 178 produits de base de l'indice des prix à la consommation pour faire ces comparaisons. Si vous le faites, vous comparez des pommes avec des pommes. Vous vous assurez que la taille de la boîte de céréales est la même pour les deux périodes.

M. Philip Lawrence: Bon, je vais passer à un autre sujet.

Vous avez dit plus tôt, en réponse aux questions de mon collègue, que les déficits engendrent l'inflation. Pourriez-vous préciser votre pensée?

M. Greg Peterson: Je suis désolé, pourriez-vous répéter la question?

M. Philip Lawrence: Vous avez dit plus tôt en réponse à la question de M. Fast que l'augmentation des dépenses liées au défi-

cit créait de l'inflation. Vous avez dit que cela mettait plus d'argent dans les poches des Canadiens et qu'ils dépensaient donc plus, ce qui augmentait l'inflation. Il y a plus d'argent pour moins de biens, ce qui crée de l'inflation.

M. Greg Peterson: Je faisais état de données pour lesquelles nous avons des chiffres précis. Lorsque nous examinons la composition de l'inflation et ces causes, notre analyse est en grande partie axée sur les problèmes de la chaîne d'approvisionnement.

Je faisais référence à des données provenant d'un compte de bilan national où nous examinons l'évolution de la richesse des ménages au fil du temps sur une base désagrégée par quintile du revenu et quintile de richesse.

M. Philip Lawrence: Plus d'argent pour moins de biens égale une inflation plus élevée. C'est ce qui s'est passé dans les cinq pires cas d'inflation: les dépenses déficitaires étaient plus élevées, ce qui crée plus d'argent pour moins de biens, ce qui crée de l'inflation.

Vous avez aussi ajouté, avec respect, que les taxes sont également inflationnistes. Pourrais-je demander à Statistique Canada de nous présenter un rapport montrant l'effet inflationniste de toutes les hausses de taxe des sept dernières années?

• (1650)

M. Greg Peterson: Si je peux clarifier ce que Mme Ertl a dit, nous n'analysons pas l'effet des taxes sur l'inflation. Nous incluons la valeur d'une taxe dans le prix d'un produit. Une taxe d'accise serait incluse dans le prix de tout bien vendu.

M. Philip Lawrence: Oui, j'en suis conscient.

Cependant, je vous demande de ventiler...

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Lawrence.

Nous passons aux libéraux et à M. Sorbara pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Merci, monsieur le président et bon après-midi aux gens de Statistique Canada.

J'aime beaucoup lire « Le Quotidien », la publication sur le site Web. Le numéro de ce matin portait sur le produit intérieur brut du Canada. Je crois que c'était pour le mois de février, où nous avons vu l'économie canadienne continuer à dépasser les attentes. Elle continue de croître alors que nous continuons à lutter contre la pandémie, mais que nous nous en rétablissons et que nous composons avec les événements mondiaux. Il est bon de voir l'économie canadienne continuer de croître. Elle est maintenant plus importante qu'avant la pandémie.

Pour ma première question, je veux simplement aborder les taux de réponse. Je sais que ce n'est pas directement lié à la mesure de l'inflation. Vous avez aussi publié aujourd'hui l'enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Il est intéressant de la consulter. J'aimerais qu'elle soit un peu plus à jour au lieu d'être un indicateur décalé.

Quels sont les taux de réponse pour la mesure des indicateurs économiques que nous avons de Statistique Canada?

M. Greg Peterson: Cela dépend largement du type d'enquête dont nous parlons. Essentiellement, cela dépend de la source. Dans bien des cas, nous utilisons des données administratives pour alimenter une estimation, auquel cas nous obtenons un recensement complet de la volatilité.

Dans d'autres enquêtes, je pense à l'enquête mensuelle sur les fabricants ou à l'enquête mensuelle sur le commerce de détail, nous observons des taux de réponse de l'ordre de 80 à 85 % et ce sont les enquêtes sur la production économique qui alimentent le PIB.

Le PIB lui-même est une mesure composite. Il intègre des données provenant d'une série de sources différentes, il est donc impossible de dire qu'il existe un taux de réponse unique pour le PIB.

M. Francesco Sorbara: En ce qui concerne le calcul de votre résultat à l'EPA — votre enquête sur la population active — les taux de réponse pendant la COVID représentaient évidemment un défi un peu plus grand, mais la situation s'est-elle rétablie?

M. Greg Peterson: Il faudrait que je vous revienne sur les taux de réponse précis de l'enquête sur la population active. Je ne les ai pas en tête.

M. Francesco Sorbara: D'accord, pas de problème. Je tiens à ajouter, juste pour que cela figure au compte rendu, que l'économiste d'une banque a déclaré que l'économie canadienne est en plein essor et que sa croissance dépasse les prévisions de la Banque du Canada. C'est formidable de voir que l'économie canadienne continue de surpasser les attentes.

J'ai une brève question sur la mesure de l'inflation. J'ai étudié l'économie au niveau de la maîtrise et j'avais le choix de poursuivre mes études au doctorat ou de travailler à Wall Street, alors j'ai choisi cette deuxième option. En ce qui concerne l'estimation de l'utilisation des prix hédonistes, si je fouille dans ma mémoire... Pouvez-vous commenter ce concept en ce qui concerne l'option privilégiée que Statistique Canada utilise pour estimer l'inflation?

M. Greg Peterson: Encore une fois, cela dépend du produit. En effet, nous utilisons les prix hédonistes. Je pourrais peut-être demander à Mme Ertl de nous donner des exemples de situations dans lesquelles nous le faisons.

Mme Heidi Ertl: Oui, les prix hédonistes sont utilisés dans notre processus d'ajustement au titre de la qualité — M. Peterson en a parlé — surtout pour les articles qui changent fréquemment. Nous utilisons l'ajustement au titre de la qualité hédoniste pour des choses comme les appareils électroniques et les ordinateurs, ou les téléphones intelligents, par exemple. C'est vraiment le moyen le plus solide de garantir que nous prenons en compte les changements de qualité au fil du temps pour ces catégories de produits et de maintenir l'uniformité du produit au fil du temps.

• (1655)

M. Francesco Sorbara: Le recours aux prix hédonistes lorsqu'il s'agit de mesurer l'IPC, parce qu'il y a évidemment le facteur intangible, le facteur qualitatif lorsque vous examinez un produit et les ajustements de prix qui s'y rattachent... Lorsque vous le rajustez, est-ce que cela a tendance à faire augmenter le chiffre de l'inflation ou est-ce cela permet seulement de comparer davantage des pommes avec des pommes?

Mme Heidi Ertl: Exactement. L'objectif est de nous assurer que le produit est uniforme au fil du temps, donc de comparer des pommes avec des pommes. Une étude a été publiée sur l'effet des différentes méthodes d'ajustement au titre de la qualité, que nous pouvons inclure dans un dossier de suivi.

M. Francesco Sorbara: Si on pouvait nous le faire savoir, ce serait formidable.

Monsieur le président, me reste-t-il du temps?

Le président: Il vous reste 45 secondes.

M. Francesco Sorbara: D'accord. En ce qui concerne la mesure de l'inflation que Statistique Canada utilise, à quelle fréquence l'évaluez-vous par rapport à ce que font d'autres pays, plus précisément par rapport à ce que font les États-Unis, ce qui provient de la Réserve fédérale et d'autres sources à la Banque centrale européenne?

M. Greg Peterson: Nous travaillons en étroite collaboration avec d'autres instituts nationaux de la statistique et des organisations internationales pour mettre en commun nos méthodes et chercher les pratiques exemplaires. Il existe des forums internationaux dans ce domaine. Sous l'égide des Nations Unies, il y a le groupe d'Ottawa sur les indices des prix [*Difficultés techniques*] qui travaille sous l'égide du FMI.

M. Francesco Sorbara: Merci.

Le président: Merci, monsieur Sorbara.

Nous avons maintenant le Bloc, avec le député Ste-Marie, pour deux minutes et demie.

[*Français*]

M. Gabriel Ste-Marie: Merci, monsieur le président.

Monsieur Peterson, certains économistes, comme M. Nouriel Roubini, affirment que, présentement, étant donné la conjoncture particulière à l'échelle internationale, le risque de stagflation, disons à l'échelle occidentale, est beaucoup plus élevé. Nous parlons actuellement des données sur l'inflation. Mon collègue M. Sorbara a parlé de la croissance économique au Canada.

Chez Statistique Canada, observez-vous présentement des indicateurs de la croissance réelle qui pourraient faire craindre un ralentissement de celle-ci, pour l'ensemble de l'économie, pour certains secteurs ou pour certaines provinces?

M. Greg Peterson: Notre mandat n'inclut pas les analyses prévisionnelles en tant que telles.

[*Traduction*]

Comme nous l'avons indiqué, la publication d'aujourd'hui fait état de la quatrième augmentation mensuelle consécutive du PIB au cours d'une période où l'inflation a augmenté. Nous n'avons pas encore atteint cette période de stagflation, si même elle doit se produire. C'est certainement un élément que nous surveillons et que nous continuerons à suivre.

[*Français*]

M. Gabriel Ste-Marie: D'accord, merci beaucoup. C'est rassurant. C'est ce que nous disait, notamment, le gouverneur de la Banque du Canada.

Une question me préoccupe. Tantôt, je vous ai posé des questions sur le prix des logements au Québec par rapport au Canada. Je suis aussi préoccupé par les écarts de prix entre Montréal et les régions éloignées de Montréal. Le prix de l'immobilier est plus élevé à Montréal, mais il y a eu un effet de rattrapage dans les régions.

Mesurez-vous les disparités entre les prix dans les villes et dans les zones rurales du Québec? Avez-vous constaté ce phénomène au cours des derniers mois?

[*Traduction*]

M. Greg Peterson: Je peux peut-être demander à Mme Ertl de répondre à cette question.

[Français]

Mme Heidi Ertl: Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

Nous nous concentrons sur les régions métropolitaines de recensement. Celles-ci apparaîtront dans les différents indices des prix du logement produits dans d'autres programmes. Dans le cadre de l'IPC, nous rapportons et publions aussi des statistiques basées sur les régions métropolitaines de recensement. Nous essayons de nous assurer — par exemple, avec les données sur les aliments et certaines autres composantes — que la couverture inclut les zones périphériques, comme les épiceries. Pour le logement, les données dont nous disposons reposent principalement sur les RMR.

• (1700)

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

Nous donnons maintenant la parole à M. Blaikie pour deux minutes et demie.

M. Daniel Blaikie: Merci beaucoup, monsieur le président.

Sans vouloir minimiser la gravité des questions que nous abordons aujourd'hui, on serait tenté de demander combien d'employés Statistique Canada pense devoir embaucher pour répondre aux demandes émanant du Comité des finances.

Des voix: Oh, oh!

M. Daniel Blaikie: Je ne posais pas la question, monsieur le président, car je comprends que le calcul peut prendre un certain temps. C'est peut-être une question qu'il vaut mieux poser plus tard dans le cadre de l'étude du budget des dépenses.

Je veux prendre un moment pour vous signaler, bien sûr, que la date du budget ayant été annoncée, nous allons perdre notre réunion du 7 avril. Nous avons convenu de discuter des travaux du Comité à cette occasion. Je me demande si nous ne pourrions pas réserver un peu de temps lundi, à la fin de notre réunion, pour essayer de nous mettre d'accord sur ce que nous avons l'intention de faire à notre retour. Je sais qu'il était prévu que nous parlions un peu de l'étude de la Loi sur les mesures d'urgence sur laquelle le Comité se penche encore le jeudi 7, alors nous pourrions peut-être commencer par ce sujet le lundi après notre retour. Je pense qu'il serait utile que nous ayons un peu de temps pour discuter de certaines de ces choses.

En remerciant nos témoins de leur patience, je cède volontiers la parole au député suivant pour qu'il pose ses questions.

Le président: D'accord. Merci, monsieur Blaikie.

Sur ce point, oui, nous ne tiendrons pas notre réunion le jour du budget. Nous écouterons le budget à la Chambre.

Pour ce qui est de la possibilité d'allouer du temps à cette discussion lors de la réunion de lundi prochain, je me tourne vers les membres.

Oui, il semble que tout le monde y consent.

Monsieur Blaikie, vous avez cédé votre temps. C'est exact? D'accord.

Nous passons aux conservateurs et à M. Albas. Comme vous le savez, M. Albas m'a dit que nous disons toujours que nous disposons d'un temps « alloué », mais que nous n'avons pas de temps « à louer ».

Des voix: Oh, oh!

Le président: Je vous en remercie, monsieur Albas. Vous disposez effectivement des cinq minutes qui vous sont allouées.

M. Dan Albas: Je vous en remercie, monsieur le président.

Monsieur Peterson et votre équipe, je tiens à vous remercier encore une fois d'être venus. Rien qu'en tenant compte de certaines annonces que vous avez faites dans vos notes et dans votre déclaration liminaire aujourd'hui, j'aimerais certainement vous réinviter pour nous en dire plus sur certaines initiatives à mesure qu'elles se concrétiseront.

J'aimerais parler un peu de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises au premier trimestre de 2022.

Maintenant, monsieur le président, j'espère qu'elle sera considérée comme un élément clé de l'IPC, car ces données finissent par y être intégrées.

Je pourrais peut-être vous demander, monsieur Peterson ou n'importe quel membre de votre équipe, de nous parler de certains des principaux obstacles auxquels les entreprises sont confrontées selon votre étude.

M. Greg Peterson: Notre dernière itération de l'enquête sur la situation des entreprises remonte au premier trimestre de 2022. Nous l'avons mené en collaboration avec la Chambre de commerce du Canada et nous avons demandé aux entreprises quels étaient les principaux obstacles auxquels elles étaient confrontées.

Le plus grand obstacle qu'elles ont cité est la hausse des coûts des intrants, notamment la main-d'oeuvre, le capital, l'énergie et les matières premières. C'était un obstacle pour plus de la moitié des entreprises canadiennes.

M. Dan Albas: Lorsque nous parlons de certaines de ces pressions sur les entreprises, surtout la chaîne d'approvisionnement, les coûts des intrants, les pénuries de main-d'oeuvre et même, dans certains cas, la hausse des salaires, elles ne sont pas universelles, mais elles ont toutes une composante inflationniste.

Les entreprises pensaient-elles qu'elles allaient devoir répercuter une grande partie de ces coûts supplémentaires sur leurs clients?

M. Greg Peterson: Oui. Nous avons demandé aux entreprises si elles comptaient augmenter leurs prix au cours des trois prochains mois et notre enquête a révélé que plus d'un tiers, soit 36 % des entreprises s'attendaient à le faire au cours de cette période.

M. Dan Albas: Cela contribuerait à l'inflation, non?

M. Greg Peterson: Oui.

M. Dan Albas: J'ai une brève question. J'ai entendu les consommateurs parler de leur difficulté à se procurer des appareils électroménagers, comme des lave-vaisselle, des laveuses et des sècheuses. Suivez-vous ce phénomène? Suivez-vous ces choses-là? Est-ce comme pour les voitures, que vous suivez?

• (1705)

M. Greg Peterson: Nous ne suivons pas le nombre d'appareils électroménagers demandés par les consommateurs, mais l'enquête sur la situation des entreprises demande si elles ont eu des difficultés à s'approvisionner elles-mêmes. Nous constatons que les entreprises ont des difficultés à acquérir les intrants de produits ou de fournitures, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

M. Dan Albas: J'entends des gens dire qu'ils ont de la difficulté pour tout ce qui contient des microprocesseurs, comme les automobiles, les laveuses, les sècheuses et les lave-vaisselle. Le marché de l'occasion est en hausse.

Vous avez mentionné à M. Chambers que votre façon de faire rapport sur les voitures d'occasion allait changer. Cela sera aussi pris en compte en avril, n'est-ce pas.

M. Greg Peterson: Nous envisageons de mettre en oeuvre [*Difficultés techniques*] expliquant ce que nous allons faire. Nous projetons d'introduire des changements lors de la mise à jour du panier cet été.

M. Dan Albas: D'accord.

Merci, monsieur le président.

M. Greg Peterson: Pour préciser, le changement que nous apportons n'est pas d'inclure les voitures d'occasion dans l'IPC, car elles font déjà partie du panier. Nous changeons simplement la méthode utilisée pour suivre le mouvement et les prix des voitures d'occasion.

M. Dan Albas: D'accord, ce serait utile.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Albas.

Nous donnons maintenant la parole aux libéraux et à la députée Chatel, pour cinq minutes.

[*Français*]

Mme Sophie Chatel: Merci, monsieur le président.

[*Traduction*]

J'aimerais me faire l'écho de mon collègue, le député Blaikie.

En tant qu'ex-fonctionnaire du ministère des Finances, lorsque nous recevions des questions du Comité, elles étaient prioritaires. Lorsque certaines demandes exigeaient beaucoup de travail, nous mettions de côté d'autres travaux très importants. Compte tenu de la pénurie de main-d'oeuvre, j'invite mon collègue à faire attention à ce que nous demandons.

Monsieur Peterson, quelle est votre estimation du temps qu'il faudra à Statistique Canada pour mener à bien les études que nous demandons aujourd'hui?

M. Greg Peterson: Le grand défi consistera à examiner les paniers de l'ancienne école. Je pense que le plus grand défi tient au fait que des produits vendus dans les années 1980 ne le sont peut-être plus aujourd'hui, comme les cassettes VHS. Il en va de même pour les produits vendus aujourd'hui qui n'existaient pas dans les années 1980, comme les services de diffusion en continu.

Honnêtement, je ne pourrais pas évaluer le temps qu'il faudra pour arriver à ces estimations.

Mme Sophie Chatel: Merci.

Ma question porte sur la projection de l'inflation. J'ai entendu parler de différentes études. Selon les projections de l'OCDE, la situation va se stabiliser.

Je me demande si vous avez des projections pour le Canada. Avons-nous des raisons d'être optimistes?

M. Greg Peterson: À Statistique Canada, nous ne prévoyons pas l'évolution de l'inflation. Nous nous concentrons sur ce qui se passe en examinant les différents produits de base et ce qui se passe dans les chaînes d'approvisionnement.

Toute une série de facteurs externes pourrait avoir une incidence sur l'inflation au cours des six prochains mois à un an. Nous ne sommes pas vraiment en mesure de faire cette analyse de simulation et de deviner l'allure que l'inflation prendra.

Mme Sophie Chatel: Je vous remercie.

À propos de la comparaison du Canada avec d'autres pays, que reprenez-vous des principaux problèmes auxquels nous sommes confrontés à l'échelle mondiale? Nous avons parlé un peu plus tôt du pétrole et du gaz, des matières premières et du logement dans différentes villes du monde. À l'échelle mondiale, nous avons parlé de la guerre en Europe de l'Est et de la production de gaz au Moyen-Orient.

Nous n'avons pas encore parlé des changements climatiques. Selon vous, comment les changements climatiques affectent-ils... et comment pouvez-vous en mesurer l'effet?

M. Greg Peterson: Je considère les changements climatiques comme un phénomène à long terme. Je regarde ce qui s'est passé au cours de la dernière année, les sécheresses que nous avons subies en Amérique du Nord. L'événement météorologique qu'est la sécheresse a évidemment eu un effet sur le rendement des cultures, tant au Canada qu'aux États-Unis, et a gravement touché les produits de base cultivés dans ces régions.

Dans la mesure où le Canada et les États-Unis sont d'importants producteurs de ces céréales, il est évident que les prix à la consommation s'en ressentiront.

• (1710)

[*Français*]

Mme Sophie Chatel: Merci beaucoup.

Je vois qu'il me reste une minute.

[*Traduction*]

Avec la minute dont je dispose, je tiens à dire que j'ai déposé une motion sur la finance verte pour une éventuelle discussion dans le cadre de notre projet d'étudier l'inflation. Je suis vraiment heureuse de déposer cette motion en vue d'une discussion ultérieure au Comité. Je vous remercie.

Le président: *Merci*, madame Chatel. Je suppose qu'elle a déjà été transmise au greffier et distribuée.

Mme Sophie Chatel: Oui, c'est le cas.

Le président: Très bien, c'est fantastique. Vous êtes si efficace. C'est génial.

Mesdames et messieurs du Comité et chers témoins, nous passons à notre dernier tour, notre quatrième. En tenant compte du temps pour tous les partis, comme je le fais habituellement, je vais le diviser en parts égales. Je prévois environ quatre minutes pour chaque parti.

Nous commençons par les conservateurs. Nous donnons donc la parole au député Lawrence pour ces quatre minutes.

M. Philip Lawrence: Merci beaucoup.

Je tenais à apporter une précision à propos des aliments, car je ne sais pas si les téléspectateurs en auront une idée claire. Dans un article, M. Charlebois a dit qu'au cours des prochaines semaines, Statistique Canada retirera complètement la base de données contenant les prix moyens de 52 produits vendus dans les épiceries canadiennes.

Vous ne le niez pas, n'est-ce pas?

M. Greg Peterson: Si, absolument. Nous n'allons pas supprimer la base de données.

M. Philip Lawrence: C'est donc inexact.

M. Greg Peterson: Nous n'allons pas supprimer la base de données.

M. Philip Lawrence: D'accord.

Allez-vous mettre à jour cette base de données dorénavant?

M. Greg Peterson: Je peux peut-être demander à Mme Ertl de décrire exactement ce que nous allons faire de ce tableau des prix moyens.

Mme Heidi Ertl: Merci de me donner l'occasion de faire cette précision.

Tout d'abord, comme M. Peterson l'a mentionné, le tableau des prix moyens est distinct de l'IPC et je veux m'assurer que tous les membres et les spectateurs le comprennent bien. Il n'y a absolument aucun changement dans la façon dont nous mesurons ou publions les indices des aliments dans le cadre de l'IPC.

Pour le tableau des prix moyens, nous regroupons deux tableaux, de sorte que les téléspectateurs et les utilisateurs de données disposeront des prix moyens nationaux et des prix moyens provinciaux en un seul endroit commode. La qualité des données sera améliorée, car nous nous appuyerons sur nos données d'analyse de l'environnement, soit les données des points de vente de 21 chaînes d'épicerie à travers le pays.

Dans la mesure du possible, nous tenterons d'inclure des renseignements historiques pour les nouvelles séries introduites, mais il n'y aura certainement pas de suppression de l'ancienne base de données. Des notes méthodologiques seront fournies pour permettre aux utilisateurs d'interpréter et d'utiliser les données dans le format approprié.

J'aimerais mentionner que nous avons fait preuve d'une transparence totale à propos de ce changement en l'annonçant d'abord en février, puis en mars et enfin directement à nos parties prenantes et à nos utilisateurs de données par courriel.

M. Philip Lawrence: Je vous en remercie.

Mon intention n'était aucunement de critiquer la nouvelle série, mais l'ancienne série ne sera pas mise à jour. Est-ce exact?

Mme Heidi Ertl: Pour le moment, c'est ce qui est prévu. C'est essentiellement en raison de différences méthodologiques. À mesure que les choses évolueront et que nous obtiendrons de nouvelles sources de données, il sera important de nous concentrer sur celles-ci et de ne pas mélanger les concepts.

M. Philip Lawrence: Cependant, vous pourriez avoir deux flux différents, et je crois savoir que c'est ce qu'ils ont fait aux États-

Unis pour des tableaux des aliments similaires. Il est possible d'avoir ces deux ensembles et cela donnerait de meilleures données historiques dans une période où nous composons avec des prix des aliments historiques. C'est ce que je vous suggère.

M. Greg Peterson: Encore une fois, nous conseillons aux utilisateurs qui s'intéressent à l'inflation ou à l'évolution des prix des aliments de se concentrer sur l'indice des prix à la consommation lui-même.

M. Philip Lawrence: De toute évidence, cependant, le tableau des aliments existe pour une raison.

M. Greg Peterson: Nous fournissons le tableau des aliments aux utilisateurs qui veulent examiner le prix moyen d'un produit donné. Je dirais que le tableau des prix moyens des aliments n'est pas le meilleur outil pour suivre l'évolution des prix des aliments dans le temps.

M. Philip Lawrence: Pas au niveau agrégé, mais si vous cherchez un produit donné à un moment où les prix des aliments augmentent, je pense que le retrait de données ne serait pas une excellente façon de procéder, du moins pour cet observateur.

Lorsque nous examinons l'inflation, nous constatons que le prix de quelques articles a diminué, notamment l'assurance automobile, mais que dans l'ensemble, dans la grande majorité des catégories, nous relevons des augmentations des prix. Est-ce exact?

• (1715)

M. Greg Peterson: C'est exact.

M. Philip Lawrence: Aurais-je raison de dire que cela révèle peut-être un problème plus systémique?

Je suis désolé. Mon temps est-il écoulé?

Le président: Votre temps est écoulé.

Je sais que c'est parfois difficile, parce que nous parlons tous en même temps. Comme M. Albas l'a dit, le temps alloué n'est pas à louer.

Nous passons maintenant aux libéraux, avec Mme Dzerowicz pour quatre minutes.

Mme Julie Dzerowicz: Merci beaucoup, monsieur le président.

Juste au cas où j'arriverais très rapidement à la fin du temps qui m'est alloué, je tiens à signaler que j'ai présenté une motion concernant une éventuelle étude. Qui sait si nous serons en mesure de nous pencher sur l'une ou l'autre de ces questions, mais il est bon d'en être avisés. La miennne porte sur le renforcement de l'économie intérieure à un moment où les perspectives économiques mondiales sont de plus en plus imprévisibles, exacerbées par la crise géopolitique. Selon plusieurs témoins qui ont comparu devant le Comité des finances au cours des deux dernières années, si nous nous concentrons sur le renforcement de notre économie intérieure, l'harmonisation de nos règlements et l'élimination des obstacles qui empêchent la libre circulation des personnes, des biens et des services, nous aurions alors une croissance économique beaucoup plus positive au Canada. Je veux simplement dire que c'est un avis de motion. Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, madame Dzerowicz. A-t-elle été transmise au greffier et distribuée?

Mme Julie Dzerowicz: Oui, c'est fait, elle a déjà été distribuée. Vous voyez comme notre greffier est efficace.

En fait, je veux revenir à une question que Mme Chatel a posée au sujet des tarifs du téléphone. Nous avons reçu une merveilleuse réponse de M. Peterson, ce qui est formidable.

Voici mon point: je sens un décalage. L'une des lettres que je reçois le plus souvent dans ma circonscription concerne le fait que les services téléphoniques coûtent toujours cher et que nous ne sommes pas compétitifs. Nous sommes probablement parmi les plus élevés, sinon les plus chers au monde pour le prix de la téléphonie résidentielle et cellulaire. Dans quelle mesure cette impression concorde-t-elle avec ce que vous rapportez dans vos données? Je comprends ce que vous avez dit, à savoir que davantage de services ont été fournis pour le même prix, mais il y a un décalage entre cette interprétation et ce que j'entends de la part du grand public.

M. Greg Peterson: Je pense que l'observation est juste.

Lorsque nous produisons l'indice des prix à la consommation, nous cherchons à mesurer le même panier de biens sur une période donnée. Si vous prenez les services de télécommunications, vous prenez un forfait qui comporte tant de données, tant de voix, tant de temps et tant de caractéristiques [*Difficultés techniques*] de temps.

Bien sûr, lorsque j'ouvre ma facture de télécommunications, je ne me dis pas: « Wow, c'est génial. Je paie moins ». Il y a une différence entre ce que les ménages dépensent pour ces choses, la variation des prix et le comportement de l'IPC.

L'IPC est en fait ce panier de biens contrôlés au titre de la qualité que nous comparons sur une période donnée. Cela ne veut pas dire que les Canadiens ne souffrent pas. Ils paient beaucoup, non seulement pour les services de télécommunications, mais aussi pour le logement et pour la nourriture et toute une gamme d'autres produits.

Mme Julie Dzerowicz: Je vous remercie.

Je l'apprécie vraiment et je sais que les gens de ma circonscription seront heureux d'entendre et de comprendre cette réponse.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, madame Dzerowicz.

Je vais donner la parole au Bloc et à M. Ste-Marie pour quatre minutes.

[*Français*]

M. Gabriel Ste-Marie: Merci, monsieur le président.

Je vais commencer par un bref commentaire.

Monsieur Peterson, évidemment, j'ai bien apprécié la blague qu'a lancée mon collègue en vous demandant le nombre de ressources qui seraient mobilisées pour répondre aux questions du Comité. Cependant, de façon plus sérieuse, je tiens quand même à rappeler l'importance de reconnaître tout le travail que vous effectuez. Pour une démocratie en santé, c'est important que le gouvernement puisse avoir réponse à ses questions, mais aussi l'ensemble des législateurs. Pour cela, je vous tire mon chapeau et vous remercie.

Pour ce dernier tour de parole, j'aimerais vous questionner sur l'évolution des salaires en lien avec l'inflation. On voit une inflation plus élevée qu'à la normale, une inflation historique. Le niveau des salaires suit-il cette inflation? Comment fluctue-t-il?

Peut-on dire que, en moyenne, les travailleuses et les travailleurs vont s'appauvrir en raison de cette inflation, ou ont-ils su négocier des augmentations salariales pour compenser cette inflation?

• (1720)

[*Traduction*]

M. Greg Peterson: Nous gardons cet élément à l'oeil. À ce stade, nous n'avons pas observé une augmentation des taux salariaux aussi rapide que celle de l'inflation. Essentiellement, les chèques de paie des Canadiens s'en ressentent.

Nous le surveillons au moyen de l'Enquête sur la population active et de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Il est certain que nous suivrons l'évolution des salaires au fil du temps.

[*Français*]

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie de votre réponse.

Je pousserai ma question un peu plus loin.

Dans vos données, avez-vous observé des tendances relatives aux niveaux de rémunération?

Si on faisait une ventilation des revenus par quintile ou par centile, par exemple, pourriez-vous dire que ce sont les gens du quintile supérieur qui ont mieux su accroître leurs salaires pour combattre l'effet de l'inflation, ou est-il impossible de faire une ventilation par décile, centile ou quintile, à l'heure actuelle?

M. Greg Peterson: Je ne pense pas que nous ayons ces données pour l'instant.

M. Gabriel Ste-Marie: D'accord, merci beaucoup. Ce sont donc des éléments que nous allons regarder.

Avez-vous pu observer certains effets de substitution, par exemple, dans le cadre de l'Enquête sur les dépenses de ménages?

Avez-vous remarqué si le prix du bœuf a plus augmenté que celui des autres types de viande, par exemple?

Êtes-vous déjà à même d'observer certains effets de substitution?

Si oui, quels sont-ils et quelle est leur ampleur?

M. Greg Peterson: C'est une bonne question.

[*Traduction*]

Je vais peut-être demander à M. Ertl ou à Mme Mitchell si nous avons des indicateurs précoces.

Mme Taylor Mitchell: Pourriez-vous préciser votre question? Si j'ai bien compris, vous voulez savoir si nous voyons les consommateurs faire ces substitutions.

[*Français*]

M. Gabriel Ste-Marie: Oui, tout à fait, mais je ne parle pas nécessairement que de l'alimentation. Il peut s'agir d'autres catégories de dépenses.

Avec vos statistiques actuelles, êtes-vous à même d'observer certains effets de substitution?

Si oui, quels sont-ils et quelle est leur ampleur?

[*Traduction*]

Mme Taylor Mitchell: Nous voyons généralement les effets des substitutions lors de la mise à jour du panier de l'IPC. Il sera mis à jour en juin prochain. La dernière mise à jour remonte à l'été dernier.

À ce stade, pour les produits alimentaires par exemple, nous constatons un certain nombre d'augmentations dans toutes les grandes catégories d'aliments. Pour la viande par exemple, nous constatons des augmentations pour le boeuf, le porc et le poulet, mais nous ne voyons rien à ce stade dans les données de prix qui révèle des substitutions. Cependant, c'est une information qui deviendra plus claire lorsque le panier sera mis à jour et que nous pourrions voir comment les consommateurs [*Difficultés techniques*]

Le président: Merci.

Monsieur Ste-Marie.

[*Français*]

M. Gabriel Ste-Marie: En terminant, je tiens encore une fois à vous remercier, monsieur Peterson, ainsi que toute l'équipe de Statistique Canada, de tout le travail que vous faites. Vous avez bien répondu à toutes mes questions.

[*Traduction*]

Le président: C'est excellent.

Nous passons au NPD. M. Blaikie sera le dernier député à poser des questions.

Vous disposez de quatre minutes, monsieur Blaikie.

M. Daniel Blaikie: Merci beaucoup, monsieur le président.

Au cours de ma carrière parlementaire, si nous pouvons parler de carrière, je pense qu'il est juste de dire que je n'ai jamais hésité à mettre en évidence les différences et à insister sur les enjeux qui me semblent importants, mais je suis aussi toujours prêt à collaborer et à coopérer, dans la mesure du possible, par-delà les lignes de parti. Dans le cadre de ce travail, j'ai bénéficié à plusieurs reprises, en comité, de l'aide des conservateurs qui étaient prêts à partager leur temps avec moi lorsqu'une question revêtait une importance particulière pour moi.

Je sais que certains de nos membres conservateurs ont déjà suggéré de réinviter Statistique Canada. Je serais heureux de céder mon temps à un collègue conservateur qui aurait d'autres questions à poser à nos témoins aujourd'hui.

Avant de céder la parole, j'aimerais reprendre à mon compte les remerciements de M. Ste-Marie à nos témoins pour leur présence et pour leurs réponses pertinentes à nos questions.

• (1725)

Le président: Merci, monsieur Blaikie.

Monsieur Albas.

M. Dan Albas: Je vous remercie. C'est merveilleux de voir comment les choses fonctionnent, monsieur le président.

Encore une fois, merci aux intervenants d'aujourd'hui.

Comme on peut le lire sur ses sites Web, Statistique Canada publiera le 15 juin prochain les nouvelles pondérations du panier de biens et de services utilisées pour calculer l'IPC. La nouvelle période de référence pour le panier sera 2021.

Dans quelle mesure les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont-elles exercé des pressions à la hausse sur les prix en 2021?

M. Greg Peterson: Je pense que nous avons observé des augmentations de prix tout au long de l'année.

M. Dan Albas: Devrez-vous ajuster la période de référence pour tenir compte de l'effet de la pandémie de la COVID-19 sur le niveau général des prix à la consommation?

M. Greg Peterson: Nous nous sommes employés tout au long de la pandémie à vérifier si les différentes habitudes de consommation des Canadiens pendant la pandémie ont eu un effet sur les prix. Nous avons commencé à produire une mesure de rechange de l'IPC fondée sur les modifications des habitudes de consommation au début de la pandémie et nous poursuivons cet exercice.

Au fil de cette analyse, nous avons constaté que l'IPC ne change pas de façon appréciable en fonction de l'évolution des habitudes de consommation.

M. Dan Albas: Il est intéressant de vous entendre évoquer l'évolution des habitudes des consommateurs en fonction de la COVID-19. Il est évident que certaines personnes n'avaient jamais l'habitude de faire des achats en ligne et de se faire livrer directement à domicile. Cela a changé.

Dans quelle mesure Statistique Canada tient-il compte des achats en ligne des Canadiens?

M. Greg Peterson: Je vais demander à Mme Ertl de répondre à cette question plus précise.

Mme Heidi Ertl: Je vais demander à M. Mitchell de se tenir prêt également.

Nous avons définitivement évolué en ce qui concerne notre collecte de données sur les prix. Nous ne recueillons plus seulement les prix de détail. En fait, depuis le début de la pandémie, nous recueillons les prix en ligne pour la plupart de nos produits, dans la mesure où cela fait partie du comportement du consommateur. Nous savons que la pandémie a eu un effet certain et c'est la raison pour laquelle nous moissonnons le Web et collectons des données aux points de vente. Les frais de livraison sont aussi inclus dans l'IPC et nous les suivons aussi de cette façon.

M. Dan Albas: J'ai une dernière question...

Mme Heidi Ertl: Monsieur Mitchell, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Dan Albas: J'ai une dernière question que j'ai oublié de poser à propos du logement, alors M. Peterson aimerait peut-être y répondre.

Le traitement actuel de l'habitation en propriété dans l'indice des prix à la consommation est-il toujours approprié, étant donné que les unités d'habitation sont de plus en plus utilisées à titre de véhicule d'investissement? C'est un thème que nous avons entendu à maintes reprises: les maisons ne sont pas toujours utilisées pour y vivre.

M. Greg Peterson: Oui, et je pense que c'est exactement la raison pour laquelle la méthodologie que nous avons retenue est appropriée. Je le répète, dans l'IPC, nous ne mesurons pas le coût que les Canadiens doivent payer pour acheter une maison, nous mesurons le coût que les Canadiens doivent payer pour posséder cette maison. Bien sûr, je suis tout à fait d'accord. Je pense que la méthodologie que nous employons est tout à fait pertinente dans ce contexte.

M. Dan Albas: Je suis heureux que vous soyez ici pour me donner cette réponse.

Je vais revenir à M. Blaikie. Je vous remercie de m'avoir cédé votre temps. Oui, nous utilisons les connaissances et le savoir-faire de Statistique Canada et je suis sûr que nous faisons travailler de bonnes personnes sur certains des projets que nous avons menés, mais nous ne pouvons pas mettre un prix sur la démocratie, alors je veux remercier Statistique Canada. J'ai vraiment envie de voir ce qu'il fera avec certains des changements qui y seront apportés en avril.

Le président: Merci, monsieur Albas. Le temps passe très vite, comme vous pouvez le constater.

À tous nos témoins de Statistique Canada, vous avez beaucoup d'admirateurs dans la salle et nous sommes conscients du grand et important travail que vous accomplissez, de la façon dont il aide le gouvernement, notre économie et les Canadiens dans leur ensemble. Nous l'apprécions vraiment, comme la façon dont vous allez éclairer notre étude, à tel point que vous êtes des témoins récurrents. Vous êtes revenus. Il semblerait même que vous souhaitiez

être réinvités à notre comité, même si nous savons que vous avez beaucoup de pain sur la planche et beaucoup de travail important à faire.

Nous voulons remercier au nom de tous les membres, du greffier, des analystes, des interprètes et de tout le monde ici au Comité.

J'aimerais revenir à M. Blaikie au sujet du temps que nous allouons à la fin de notre réunion de lundi pour nous réunir à huis clos. Le greffier me demandait si nous allions le faire à huis clos.

• (1730)

M. Daniel Blaikie: L'une ou l'autre option me convient, monsieur le président. Je n'ai pas de préférence.

Le président: D'accord, nous allons réserver cette heure pour la réunion à huis clos.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>